

## **Augmentation des frais de visa**

Augmentation des frais du visa non-immigrant par le Gouvernement américain

En mai 2010, les frais du visa non immigrant ont connu une légère augmentation. Les frais du visa de type B1, B2 et F1, beaucoup sollicités par les citoyens congolais, sont passés de 131 à 140 dollars. L'équivalence en francs CFA est de 75.000.

Les frais de visas de type H (travailleurs temporaires), L (affectation inter-compagnie), O (Personnes compétentes), P (Artistes), Q (Echange Culturel) et R (employés religieux) s'élèvent actuellement à 150 dollars. Ceux de type E (investisseurs) s'élèvent à 390 dollars. Les frais du visa de type K (fiancé(e) d'un citoyen américain) s'élèvent à 350 dollars. Pour tous les autres types de visa les frais à payer s'élèvent à 140 dollars.

Les frais du visa sont payables soit en dollars ou en CFA le jour de l'interview. Pour faire une demande de visa non immigrant, veuillez suivre les instructions sur la page *How do I apply* du site web de l'Ambassade. Les demandeurs devront programmer leur rendez-vous [en ligne](#) après avoir rempli leur DS-160.